



La Bibliographie : Règles et Présentation

1^{er} Mars 2012

Isabelle Perez – Centre de documentation P. Bartoli

- La bibliographie : définition
- Pourquoi rédiger une bibliographie ?
- Comment rédiger une bibliographie ?
- La citation dans le texte
- Typologie des documents
- Exemples par types de documents
- Outils de gestion bibliographique
- Le plagiat
- Conclusion

Définition de la bibliographie

- Une **bibliographie** est une liste de références bibliographiques
- Elle identifie tous les documents que vous avez utilisés pour la réalisation de votre travail.
- Plusieurs types de plans de classement sont possibles (**alphabétique**, chronologique, type de document...).

Pourquoi rédiger une bibliographie ?

Elle répond à 3 objectifs :

- **respecter les auteurs** : ils ont édité des ouvrages de références, vous vous êtes appuyés sur un corpus de textes → Vous devez les citer (droit d'auteur).
- **montrer la qualité de votre travail** et en permettre sa vérification en répertoriant les documents que vous avez utilisés, donc lus.
- **identifier** sans aucune ambiguïté le document décrit (fournir suffisamment d'éléments d'identification au lecteur pour qu'il puisse le rechercher et le localiser facilement).

Comment rédiger une bibliographie

- Quand un chercheur soumet un article à un journal scientifique, il doit suivre des règles très strictes pour la rédaction de sa bibliographie (style propre à chaque revue).
- Pour l'étudiant qui doit présenter son mémoire ou pour les doctorants c'est lui qui choisit sa présentation (s'inspirer des revues).

→ Il n'y a pas 1 seule règle de présentation bibliographique, mais plusieurs !

→ Se tenir à 1 seule façon de faire et ne jamais changer de présentation au cours du travail

La citation dans le texte

Il est important de bien citer dans le texte les références pointant sur la bibliographie, afin de faciliter la recherche de la référence dans la liste bibliographique.

Elle se fait le plus souvent :

Par auteur : on inscrit, à l'endroit adéquat du texte, le nom entre parenthèses ou entre crochets, suivi de l'année.

... économie institutionnelle (Williamson, 1987)

... avantage comparatif [Mucchielli, 2001]

Quand il y a deux auteurs, on les inscrit tous les deux :

...previously reported (Salais et Storper, 1993)

Au-delà, on ne reprend que le premier auteur suivi de la formule 'et al.'

... previously reported (Amable et al., 1997)

La citation dans le texte

La citation d'une partie du texte doit être retranscrite tel quel (respect de la ponctuation, des majuscules, des fautes ainsi que la mise en forme (gras, *italique*, souligné).

La citation doit toujours être suivie de(s) auteur(s), année, page

▪ **Il s'agit d'une citation :**

L'intégrer dans le texte entre des guillemets « ... »

Exemple :

En effet, l'évolution démographique laisse entrevoir un déplacement important du rapport de forces sociales au détriment des jeunes. « Les débats autour de la question de la santé montrent assez bien que ce sont les générations qui avancent en âge, avec le cortège de problèmes que le vieillissement entraîne, qui occupent le devant de la scène. » (Gauthier, 1999, p. 33).

▪ **Il s'agit d'une partie de citation**

Ouvrir les guillemets suivis de points de suspension « ...**la partie de citation.** »

Exemple :

Il faut absolument que les travailleurs sociaux connaissent les valeurs des adolescents « ... si nous voulons qu'une "chimie" se crée entre les jeunes et les institutions ou les entreprises qui les accueillent. » (Bachand et Boulet, 1999, p. 25).

La citation dans le texte

▪ S'il s'agit d'une citation en langue étrangère

1. Langue comprise par les lecteurs

On peut citer un passage en langue étrangère si on sait que les lecteurs maîtrisent la langue de l'extrait. On n'a alors qu'à mettre le passage cité **en italique** et **entre guillemets (« »)**.

Exemple : On doit examiner les facteurs qui déterminent les structures institutionnelles : « *The Canadian focus on both high-school and university students undoubtedly reflects the fact that the latter educational route is far more common, and therefore less elitist, in Canada.* » (Juhnke, 1997, p. 170)

2. Langue originale qui ne peut pas être comprise par les lecteurs

On doit essayer de trouver une traduction déjà publiée de l'extrait et indiquer dans la référence le nom du traducteur ainsi que les dates de publication et de traduction. Si aucune traduction n'a été publiée, on doit traduire soi-même l'extrait. Il suffit de mettre sa traduction entre guillemets (« ») et d'indiquer la mention **Notre traduction entre crochets []**.

Exemple : Janet Juhnke, dans un article qui traite du roman *Le Magicien d'Oz* de L. Frank Baume et de sa version cinématographique faite par Victor Fleming, souligne la qualité de l'adaptation : « Le film *Le Magicien d'Oz* produit par MGM est l'une des adaptations les plus réussies d'un roman au cinéma. » **[Notre traduction]** (Juhnke, 1997, p. 170).

La citation dans le texte

Citer une citation déjà citée

- **On veut citer une citation et on n'a pas accès à la source originale :**

On doit mentionner non seulement la source d'où est tirée la citation, mais également la source originale.

Généralement, on utilise : « **cité dans** » ou « **cité par** »

Exemple :

L'étude des opérateurs amont a été développée dans une logique de compréhension de trajectoires d'exploitation. Un article paru dans *Agreste Les Cahiers* explique : « Les recensements généraux de l'agriculture (RGA) de 1988 et 2000 permettent de cerner les tendances lourdes depuis les années 1980. » ¹

¹ *Agreste Les Cahiers*, n° 2, 2000, p. 9 ; **cité dans** Barlin, H., Letanne, J.P., Machoix, P. et al. *Les exploitations agricoles à responsabilité limitée*. Paris : CNASEA, 2002, p. 142.

Attention : dans la bibliographie, on n'indiquera que la source secondaire, c'est-à-dire la source que l'on a consultée. Dans l'exemple précédent, le livre *Les exploitations agricoles à responsabilité limitée* se retrouverait dans la bibliographie, mais pas le journal *Agreste les Cahiers*.

Comment rédiger une bibliographie

Deux règles de base :

- La bibliographie doit absolument être **structurée et organisée** :
 - L'écriture des références est différente selon le type de documents.
 - Respecter l'ordre des auteurs tels qu'ils apparaissent sur le document.

- La bibliographie doit répondre à des règles de **présentation homogènes** (respect de la typographie et de la ponctuation).

Les différents types de document

- Ouvrage (Monographie)
- Ouvrage collectif
- Chapitre d'ouvrage
- Article de périodique
- Thèse, mémoire
- Communication à congrès
- CdRom ou DVD
- Site web

A chaque type de document correspond une citation bibliographique particulière

La Citation par type de document

La citation d'un ouvrage

- Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de l'ouvrage : sous titre. Lieu d'édition : Éditeur. Pagination. – (collection)
- Nom, Initiale du Prénom, Année. Titre de l'ouvrage : sous titre. Lieu d'édition : Editeur. Pagination
- Nom, Initiale du Prénom (Année). «Titre de l'ouvrage : sous titre». Lieu d'édition : Editeur. Pagination

Exemples :

Ménard, C. (2004). L'économie des organisations. Paris : La Découverte. 123 p. – (Repères)
Ménard, C., 2004. L'économie des organisations. Paris : La Découverte. 123 p.
Ménard, C. (2004). «L'économie des organisations». Paris : La Découverte. 123 p.

Plusieurs auteurs :

Saussier, S., Yvrande-Billon, A. Ou Saussier, S. et Yvrande-Billon, A.

Si plus de trois auteurs : Bartoli, P., Boulet, D., Laporte, J.P. et al.

La Citation par type de document

La citation d'un ouvrage collectif :

Ajout d'un éditeur ou coordinateur scientifique

- Nom, Initiale du Prénom **fonction** (Année). Titre de l'ouvrage.
Lieu de publication : Editeur, Pagination
- Nom, Initiale du Prénom **fonction**, Année. Titre de l'ouvrage. Lieu
de publication : Éditeur, Pagination
- Nom, Initiale du Prénom **fonction** (Année). «Titre de l'ouvrage».
Lieu de publication : Editeur, Pagination

Exemples :

Zuindeau, B. éd. (2010). Développement durable et territoire. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 517 p. (Environnement et société)

Belasco, W., Horowitz, R. eds (2009). Food chains : from farmyard to shopping cart. Philadelphia (USA) : University of Pennsylvania Press, 296 p.

La citation par type de document

La citation d'un chapitre d'ouvrage

- Nom, Initiale du Prénom de l'auteur du chapitre (Année). Titre du chapitre. **In : Editeur(s) scientifique(s)** de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition : Editeur, **intervalle de pagination**.

Exemple :

D'Hauteville, F., Sirieix, L. (2007). Comprendre la consommation du vin en 2005. In : Couderc, J.P., Hannin, H., D'Hauteville, F. et al. (eds). Bacchus 2008. Paris : Dunod, 105-135

La citation par type de document

La citation d'un article

- Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, vol. (n°), intervalle de pagination

Exemples :

- Barrett, C. (2008). Smallholder market participation. *Food Policy*, 33 (4), 299-317
Barrett, C. (2008). «Smallholder market participation» *Food Policy*, 33 (4), 299-317

La citation d'un article en ligne

- Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique* **[en ligne]**, vol., n°, **(date de la consultation)** <URL>

Exemple :

- Farès, M. (2009). Wine Brokers as Independent Experts. *Journal of Agricultural and Food Industrial Organization* [en ligne], 7 (1) (page consultée le 10/11/2009)
<http://www.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?article=1259&context=jafio>

La citation par type de document

La citation d'un mémoire ou d'une thèse

- Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de la thèse ou du mémoire. **Type de document : Spécialité**. Lieu de soutenance : Université de soutenance, nombre de pages.

Exemples :

Sidibé, Y. (2009). La tarification de l'eau d'irrigation. Mémoire Master Recherche : Agriculture, Alimentation et Développement Durable – A2D2. Montpellier : Montpellier SupAgro, 69 p.

Cheriet, F. (2009). Instabilité des alliances stratégiques asymétriques : cas des relations entre les firmes multinationales et les entreprises locales agroalimentaires en Méditerranée [En ligne]. Thèse de doctorat : Economie du développement agro-alimentaire et rural. Montpellier : Université de Montpellier 1, 443 p. Disponible sur :

http://www.supagro.fr/theses/intranet/09-0015_CHERIET

(page consultée le 21/12/2010)

La citation par type de document

La citation d'une communication à un congrès

- Auteur(s) de la communication (Année). Titre de la communication. **Titre de la conférence, organisateur de la conférence, date et lieu de la conférence**, nombre de pages.

Exemples:

Aubert, M., Bouhsina, Z., Egg, J. et al. (2008). Substitution céréales locales - céréales importées et stabilisation du marché : une liaison impossible au Sahel? Colloque international : intégration des marchés et sécurité alimentaire dans les pays en développement, CERDI, 03-04/11/2008, Clermont-Ferrand (FRA), 15 p.

Sirieix, L., Grolleau, G. (2007). Consumers and food miles. Colloque international AIEA2 : Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire, 22-25/07/2007, Londrina (BRA), 15 p.

La citation par type de document

La citation d'un dvd ou d'un cédérom

- Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre [**Type de support**]. Lieu d'édition : Editeur. Informations complémentaires

Exemples :

Larousse. (1997). Encyclopédie Larousse multimédia 2008 [dvd]. Paris : Larousse. 120 mn

Sabourin, E., Antona, M., Coudel, E. eds. (2004). Action collective [cédérom]. Montpellier : CIRAD

La citation par type de document

La citation d'un site web

- Nom de l'auteur ou de l'organisme. Titre de la page d'accueil **[en ligne]**. **(date de consultation du site)**. **<URL>**

Exemple:

AGRESTE. Recensement agricole 2000 [en ligne] (page consultée le 10/11/2009).

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensement-agricole/>

FAOSTAT. Statistiques Production/Cultures [En ligne] (page consultée le 21/12/2010)

<http://faostat.fao.org/site/567/default.aspx#ancor>

Exemple de Bibliographie

- AGRESTE. Recensement agricole 2000 [en ligne] (page consultée le 10/11/2009). Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensement-agricole/>
- Amable B., Barré, R., Boyer, R. (1997) Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation. Paris : Economica, 401 p.
- Barrett, C. (2008). Smallholder market participation. *Food Policy*, 33 (4), 299-317
- Bartoli, P., Boulet, D., Laporte, J.P. et al. (1987). L'économie viticole française. Paris : INRA, 282 p.
- Belasco, W., Horowitz, R. eds (2009). Food chains : from farmyard to shopping cart. Philadelphia (USA) : University of Pennsylvania Press, 296 p.
- Cheriet, F. (2008). Instabilité des alliances stratégiques asymétriques [En ligne]. Thèse de doctorat : Economie du développement agro-alimentaire et rural. Montpellier : Université de Montpellier 1, 443 p. (page consultée le 21/12/2010). Disponible sur : http://www.supagro.fr/theses/intranet/09-0015_CHERIET
- D'Hauteville, F., Sirieix, L. (2007). Comprendre la consommation du vin en 2005. In : Couderc, J.P., Hannin, H., D'Hauteville, F. et al. (eds). Bacchus 2008. Paris : Dunod, 105-135
- Farès, M. (2009). Wine Brokers as Independent Experts. *Journal of Agricultural and Food Industrial Organization* [en ligne], 7 (page consultée le 10/11/2009) <http://www.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?article=1259&context=jafio>
- Larousse. (1997). Encyclopédie Larousse multimédia 2008 [dvd]. Paris : Larousse. 120 mn
- Maniez, D. (2010). Lutter contre le plagiat. In : Noël, E. (éd.). Ressources Electroniques Pour les Etudiants, la Recherche et l'Enseignement [En ligne]. Villeurbanne : Enssib, p. 71 (page consultée le 14/12/2010. <http://repere.enssib.fr/Repere2010.pdf>
- OFIVAL (1995). La Consommation des produits carnés en 1994 : premières tendances 1995, France - Union européenne. Paris : OFIVAL, 41 p. (Cahiers de l'OFIVAL ; 5)
- Sabourin, E., Antona, M., Coudel, E. eds. (2004). Action collective [cédérom]. Montpellier : CIRAD
- Sidibé, Y. (2009). La tarification de l'eau d'irrigation. Mémoire Master Recherche : Agriculture, Alimentation et Développement Durable – A2D2. Montpellier : Montpellier SupAgro, 69 p.
- Sirieix, L., Grolleau, G. (2007). Consumers and food miles. Colloque international AIEA2 : Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire, 22-25/07/2007, Londrina (BRA), 15 p.

Logiciel de gestion bibliographique

Pour vous aider dans la gestion de vos références

(Récupération de références à partir des BdD, insertion des références dans le texte, mise en forme aux normes des revues, édition automatique de listes bibliographiques? partage de références, annotation des pdf...)

▪ **ENDNOTE**

Logiciel propriétaire : disponible sur W: Possibilité de le télécharger (avec inscription)

▪ **ZOTERO**

C'est un module complémentaire du navigateur **Firefox**
Sous licence libre et gratuitement téléchargeable à l'url suivante :

<http://www.zotero.org/>

→ Autoformation en video : <http://inra-paca-erist.posterous.com/zotero-autoformation-en-video>

→ Supports en ligne : <http://www.zotero.org/support/fr/start>

▪ **MENDELEY**

Logiciel gratuit : <http://www.mendeley.com/>

→ Support en ligne : http://campus.isped.u-bordeaux2.fr/BibliothequeVirtuelle/PDF/BiblioVirtuelle_Mendeley-FR.pdf

Attention au plagiat !

- Le plagiat : qu'est ce que c'est ?
- Que doit-on citer ?
- Ce que je ne dois pas faire...
- Les sanctions ou les risques encourus

Le plagiat : qu'est ce que c'est ?

- Le plagiat est le **vol** d'une propriété intellectuelle.
- Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le texte, les idées ou les faits d'un auteur et qui oublie délibérément ou par négligence de le citer.
- **Pour une écriture éthique...**
 - « Il convient donc pour tout auteur :
 - de toujours reconnaître les contributions des autres et les sources utilisées ;
 - tout texte d'un autre auteur, recopié à l'identique, doit être encadré par des guillemets ;
 - toute source utilisée pour la rédaction, qu'elle soit paraphrasée, résumée ou citée entre guillemets, doit être clairement identifiée (citation de l'auteur, de la source...) ;
 - la signification exacte de la pensée de l'auteur doit être restituée.» (Maniez, 2010, p. 71)

Le plagiat : devoirs et interdictions

- **Je dois citer tous** les documents que j'ai utilisés :
 - Ouvrages
 - Articles
 - Rapports
 - Schémas
 - Tableaux
 - Illustrations
 - Sites internet, etc.

- **Je ne dois pas** :
 - m'approprier le travail de quelqu'un d'autre et le présenter comme le mien
 - modifier le texte d'un auteur en remplaçant ses mots par des synonymes
 - insérer des images, des graphiques sans en mentionner la provenance
 - faire du copier/coller sans mettre le texte entre guillemets ni citer la référence

Le plagiat : Les risques encourus *

- Selon le degré :
 - simple avertissement
 - interdiction de se présenter à un diplôme
- SupAgro: note éliminatoire : 0 au mémoire avec demande de corrections
- SupAgro : pas de logiciel de vérification mais une « vigilance accrue » des membres du jury
- Au delà de la sanction : éthique de la recherche + réputation de l'étudiant

** cf. « Cours de Méthodologie : Rédaction de mémoire et bibliographie » Foued Cheriet, Maître de conférences en stratégie et marketing, Montpellier SupAgro, UMR MOISA, décembre 2011 »*

CONCLUSION

- **La bibliographie regroupe les références des documents que vous avez utilisés pour la réalisation de votre mémoire et permet la vérification de la qualité de votre travail.**

- **Il est important de rédiger une bonne bibliographie, tant sur le fond :**
 - **Crédibilité**
 - **Ethique de la recherche**

- que sur la forme :**
 - **Cohérence**
 - **Lisibilité**

Merci de votre attention

Disponible sur le site du Centre de documentation P. Bartoli :

UMR MOISA / UMR LAMETA / Département SESG

Documentation Pierre Bartoli

Place Viala

34060 Montpellier Cedex 1

Email : perez@supagro.inra.fr

http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/moisa2011_pdf/regles.pdf